

# COMITE REGIONAL DE CYCLISME DE LA REUNION



## PORT PEDALES ASSOCIATION

3, Lot. Hubert De Lisle  
97460 SAINT-PAUL  
GSM. 0692.85.02.79 – FAX. 0262.45.22.55

---

### GRAND PRIX DE L'OMS DE SAINTE-SUZANNE Le Dimanche 20 juin 2010

## R E G L E M E N T P A R T I C U L I E R

### ITINERAIRE

*Départ* : Sur RN 2002 - Village de La Marine - Vers Quartier Français - à droite Chemin Commune Ango (Km 1.700 - début du circuit) - Chemin Dioré - RD 63 bis vers pépinière de la Butte - échangeur La Marine - Accès RN 2002 - La Marine vers Quartier Français fin du circuit)

*Distance du Circuit de 4,400 Km.*

*Arrivée* : A la fin du dernier tour - Vers Quartier Français par RN 2002 - int. RN 2002/RD46 - à droite par RD46 Sainte-Vivienne - Vers Deux Rives

*Arrivée* : à hauteur du Centre Municipal de Deux Rives

*Distance Circuit vers arrivée* : 4.700 Km.

### CATEGORIES ET HORAIRES :

### MODIFICATIF

*Championnat Vétérans 1-2* : de 13h00 à 14 h 45, 12 t + 4.700 Km

*Minimes, Féminines* : Départ 13h01, 8 tours, Arrivé sur le circuit

*Catégorie 2 et 3* : de 14 h 30 à 17 h 00, 20 t + 4.700 Km.

RAVITAILLEMENT : Autorisés pour toutes les catégories.

DEPANNAGE : Tout le long du circuit, à droite de la chaussée

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté sur décision des Commissaires

PRIX AUX COUREURS : Pas de grille fédérale.

NOM DU DELEGUE FEDERAL : Monsieur Anthony CHEFIARE

### NOMS DES COMMISSAIRES DE COURSE :

Monsieur Denis GONNEAU

Madame Huguette THIONG-TOYE

Monsieur Eddy GOULJAR

Madame Marie Annick MASCAREL

*Pour autre point du règlement se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.*